

**Chronique roubaissienne**  
BUREAU : 39, Rue Pavée, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 3.25 — TELEPHONE

**Truc de malfaiteur**

**LE SOLIDAIRES OUVRIERS ETAIT UN VOLEUR**  
Hier jeudi, sur plainte de M. Averbek, gazier, Grande-Rue, 133, M. Bonnet, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête sur une petite affaire de vol.  
La veille, M. Averbek avait fermé sa boutique pour aller à un dîner de famille. Vers 9 heures, l'appréhension d'un individu vint en ouvrant se présentant fort poliment chez un voisin du gazier et, sous prétexte de mesures à prendre pour une réparation urgente, à effectuer chez ce dernier, il demanda la permission de pénétrer par la lucarne du voisin.  
Le voisin, sans défiance, consentit et le voleur s'introduisit donc chez M. Averbek, d'où il sortit bientôt par le chemin qu'il avait pris pour entrer. Avant de partir, il remercia vivement l'obligeant voisin.  
Mais un autre voisin, pris de soupçons, alla prévenir le gazier. Celui-ci, qui n'avait commandé aucune réparation, redemanda chez lui en toute hâte et put constater qu'il avait été victime d'un voleur.  
Le sol-disant ouvrier avait fait main basse sur une somme de 4 francs et une montre en or.  
On recherche ce personnage trop poli pour être honnête.

**Dans le bâtiment**

**LES TERRASSIERS ET DEMOLISSEURS SOUMETTENT AUX ENTREPRENEURS UN NOUVEAU PROJET DE TARIF.**  
La Chambre syndicale des ouvriers du Bâtiment vient d'adresser aux entrepreneurs de Roubaix et environs la lettre suivante :  
« Monsieur,  
« La corporation des ouvriers terrassiers, poseurs de rails et démolisseurs, réunie en assemblée générale le 28 mai 1914, après avoir examiné la situation qui lui est faite, et à seule fin de ne pas mettre les patrons dans une situation difficile, a décidé de vous soumettre en tant que compte des que des entreprises ou adjudications vous seraient proposées, à décider à l'unanimité de vous soumettre le travail de nuit.  
« Nous espérons donc que vous voudrez bien discuter avec nous ce que nous vous soumettons.  
« Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations respectueuses.  
« Pour la Commission : Le secrétaire-général, PROJET DE TARIF  
Art. 1. — La journée de travail sera de 10 heures.  
Art. 2. — Tout ouvrier terrassier, poseur de rails ou démolisseur sera payé 0,60 l'heure, au minimum. Un supplément de 5 centimes l'heure sera accordé au maître à fonds d'acquiescement.  
Art. 3. — Pour les travaux exécutés hors de l'heure normale, le travail de nuit sera payé 1,50 l'heure, le samedi, 2,00 l'heure, le dimanche et les fêtes.  
Art. 4. — Pour le travail de nuit et des jours de repos, il sera payé 2 heures pour une. Il sera considéré comme travail de nuit les heures faites de 8 heures du soir à 6 heures du matin. Le travail est interdit le dimanche.  
Art. 5. — Pour les travaux exécutés hors de l'heure normale, il y aura entente entre patrons et ouvriers préalablement au travail.  
Art. 6. — Comme par le passé le contrat de travail est à durée déterminée, libre de toute préférence de part et d'autre. Cependant, quand les patrons devront se priver des services de leurs ouvriers, ils devront les réembaucher au minimum 2 jours avant le fin des travaux. Au cas de renvoi brusque, sans raison ni nécessité, l'ouvrier aura droit à une indemnité de trois jours de salaire, sauf les cas d'insubordination, ivresse, tapage ou incontinence. De leur côté, les ouvriers ne peuvent quitter un travail commencé sans avoir prévenu le patron trois jours d'avance, ni s'absenter sans autorisation écrite.  
Art. 7. — Le salaire des ouvriers sera payé sur les chantiers, ou au bureau, à l'heure où l'ouvrier finira sa journée. Le patron aura le droit de contrôler à tout moment le travail de l'ouvrier, au moment du règlement, une feuille de paye au nom du patron, laquelle indiquera le nom de l'ouvrier, la date et la somme à toucher.  
Art. 8. — Les rapports entre les patrons et les ouvriers seront réciproquement toujours courtois.  
Art. 9. — Tout différend qui surviendrait entre patrons et ouvriers sera tranché par le syndicat et le patron intéressé avant toute instance en justice.  
« Fait en assemblée générale des ouvriers de la corporation des terrassiers, poseurs de rails et démolisseurs le 28 mai 1914, à Roubaix.

**LIRE D'AUTRE PART : Une Roubaissienne blesse son mari à coups de revolver à Bruxelles.**

**POUR LE 14 JUILLET**

Les demandes de lots pour la Fête Nationale doivent parvenir à la Mairie au plus tard le 30 juin. Il ne pourra être tenu aucun compte des demandes qui arriveraient après cette date.  
Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur donnant ce renseignement et en les engageant à se hâter.

**Communiqués**

**AMICALE DES ARTS.** — Aujourd'hui, à 9 heures, siège social, 130, rue des Arts, réunion très importante du Comité. Présence indispensable des commissaires.  
**TIR A L'ARME DE GUERRE A LONGUE PORTEE.** — C'est dimanche prochain 7 juin, qu'aura lieu le concours de tir pour tous les jeunes gens de 16 à 20 ans, section 1.  
Le concours aura lieu toute la journée, de 8 heures et demie à 11 heures 3/4, et de 14 heures à 18 heures.  
« Note importante. — Les quatre premiers classés seront désignés par le président pour le concours des jeunes gens de 16 à 20 ans (concours du Ministère de la Guerre), qui aura lieu dimanche 5 juillet, à Arras. Ils seront dégrésés de tous droits.  
**ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGO.** — Les membres de l'Association qui participent à l'excursion à Bruzel, sont priés de retirer leur billet de l'excursion, le dimanche 7 juin, à 10 heures et demie, à la salle des Trois-Ponts.  
**EMANCIPATION DU PONTENOY.** — Ce soir, vendredi, à 8 heures précises, réunion du groupe, chez Félix D'Assise, rue du Fontenois, 28.  
Ordre du jour : Rapport des délégués. — Questions diverses.

**STAT-CIVIL**

de ROUBAIX du 4 juin 1914  
Noces. — Mlle Léonide Legrand, rue Lavallée, cour Dupont, 3. — Antoinette Anthon, rue Ingres prolongée, maisons Carvois, 3. — Julien Dupire, rue Bell, 21. — Hubert Dupont, rue de Naples, 32.  
Noces. — Louis Tyvaert, 8 ans, rue de De lais, 2. — Louis Duhaillu, 2. — Alphonsine Thiers, 65 ans, sans profession, rue de l'Alma, 234.  
Noces. — Mlle Léonide Legrand, rue Lavallée, cour Dupont, 3. — Antoinette Anthon, rue Ingres prolongée, maisons Carvois, 3. — Julien Dupire, rue Bell, 21. — Hubert Dupont, rue de Naples, 32.  
Noces. — Louis Tyvaert, 8 ans, rue de De lais, 2. — Louis Duhaillu, 2. — Alphonsine Thiers, 65 ans, sans profession, rue de l'Alma, 234.

**STAT-CIVIL**

de ROUBAIX du 4 juin 1914  
Noces. — Mlle Léonide Legrand, rue Lavallée, cour Dupont, 3. — Antoinette Anthon, rue Ingres prolongée, maisons Carvois, 3. — Julien Dupire, rue Bell, 21. — Hubert Dupont, rue de Naples, 32.  
Noces. — Louis Tyvaert, 8 ans, rue de De lais, 2. — Louis Duhaillu, 2. — Alphonsine Thiers, 65 ans, sans profession, rue de l'Alma, 234.

**Chronique**

**Tourquennoise**

**CHEZ LES BOULANGERS**  
On nous communique :  
« Le syndicat de l'Alimentation de Tourquennois et environs informe le public que c'est dimanche 7 juin, à cinq heures du soir, qu'aura lieu la grande réunion publique et contradictoire concernant la suppression du travail de nuit. Vous vous serez un devoir d'assister pour écouter notre juste revendication.  
« Pour le syndicat : le secrétaire :  
« Signé : Désiré Delefortrie ».

**CHEZ LES SAUVETEURS**

L'Association des Sauveteurs du Nord tiendra sa réunion trimestrielle après-demain dimanche à quatre heures de l'après-midi, au siège, Café des Arcades.

**AMATEUR DE POULES**

Camille Balcaen, né à Eecke (Belgique), âgé de 42 ans, a été mis en état d'arrestation pour vol de deux poules et de quatre pigeons commis au préjudice de son patron, M. Henri Toulemonde, cultivateur, rue de l'Union, 99.

**FILOUTERIE D'AUBERGE**

Julius Basset, 33 ans, originaire de Bruux (Ardennes), a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet, sous l'inculpation de filouterie d'auberge, au préjudice de M. Guérin, caféier, rue Desmurs.

**LIRE D'AUTRE PART : Capture d'une bande de cambrioleurs internationaux.**

**LES REGATES DU BLANC-SEAU**

Les grandes Régates internationales de Roubaix-Tourquennois organisées par le Cercle Nautique « l'Avron », dont des maintenant assurés du plus grand succès. Pour fêter le trentième anniversaire de sa fondation notre Société Nautique a voulu faire les choses en grand. Aussi vu l'importance des prix et des indemnités de déplacement et de séjour plusieurs sociétés affiliées à la Fédération Internationale des Sociétés d'Avron ont envoyé leurs engagements.  
Un fait intéressant à noter est qu'il y aura une équipe de Paris. (Le Club Nautique), fait qui ne s'est pas présenté depuis 1895.  
Un « skiffeur » de la Société Nautique de la « Basse-Seine » de Paris, Stéphane Wrobel, s'est engagé en dernière heure pour remporter le fameux « skiffeur » H. Louis M. Despierrre, dont la nage impeccable fait l'admiration des connaisseurs.  
Le Cercle Nautique « l'Avron » a tiré au sort hier, à midi précises les numéros des partants à ses diverses épreuves :  
Un skiff, il y a huit partants, en deux départs, six partants en quatre départs, six partants, en deux juniors cinq partants, en quatre juniors trois partants, en deux seniors trois partants, en quatre seniors trois partants.  
Le champ de course se trouve de ce fait devoir être trop petit. Trois courses sur sept, il y aura donc deux manches par ces épreuves. Ces diverses embarcations ont présentement une mise en ligne de 80 rameurs ce qui est un beau succès pour les organisateurs.  
De plus, désirant donner au public roubaissien et tourquennois un spectacle sportif très varié pour fêter son trentième anniversaire, le Cercle Nautique « l'Avron » s'est assuré les concours des sociétés de natation du Nord qui lui enverront leurs meilleurs éléments.  
Un concours de plongeon réunira les meilleurs spécialistes de l'Atlantique de Neptunes de Tourquennois, des « Pupilles de Neptune » de Lille et du « Swimming Club » de Roubaix.  
Un plongeur spécialement dressé sur la rive droite du Blanc-seau permettra aux plongeurs de nous faire admirer les beautés de ce pays, sa flore et autres exercices de fantasia nautique.  
Une course d'obstacles très originale réunira de nombreux nageurs qui nous feront assister à quelques bons moments de sport qui est toujours en faveur près du public habitué des fêtes nautiques.

**SERVICE DES EAUX**

Voici les résultats de l'adjudication du 4 juin 1914 :  
1er Lot. — Fourniture de charbon à l'usine élévatrice de Boussu-lez-Arras, Mines d'Anzin, 21 fr. la tonne, Adjudicataire.  
2e Lot. — Fourniture de charbon à l'usine élévatrice de La Lecroix, Mines d'Anzin, 21 fr. 40 la tonne, Adjudicataire.  
3e Lot. — Fourniture de charbon à l'usine élévatrice d'Anchin, Mines d'Anzin, 20 fr. 90 la tonne, Adjudicataire.  
4e Lot. — Nettoyage des chaudières à l'usine de Boussu-lez-Arras, Mines d'Anzin, rabais 20,25 %.  
5e Lot. — Nettoyage des chaudières à l'usine de La Lecroix, Mines d'Anzin, rabais 18,25 %.  
6e Lot. — Entretien des plantations à Tourquennois, rabais 7,75 %.  
7e Lot. — Entretien des plantations à Tourquennois, rabais 7,75 %.  
8e Lot. — Entretien des plantations à Tourquennois, rabais 7,75 %.  
9e Lot. — Entretien des plantations à Tourquennois, rabais 7,75 %.

**CONDITIONNEMENT DE TOURCOING**

Mouvement journalier. — Le 3 juin 1914. — Laine peignée, 74.214. Laine filée, 29.100. Blouses, 50.382. Colons, 9.897. Total : 172.593.  
Il est porté à la connaissance des intéressés que les bons de paiement du mois de juin seront délivrés samedi prochain 6 courant, de 9 heures du matin à midi.

**UNE VISITE A L'INSTITUT COLBERT**

La Commission de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Colbert invite tous les adhérents à l'Académie et leurs familles, à prendre part à une visite de détail de l'École, le dimanche 7 juin, à 10 heures et demie, (entrée rue de Gand). Elle compte sur le bon souvenir que les anciens camarades de Colbert leur anciens école, pour assister, en grand nombre, à cette visite qui sera intéressante par la vue des transformations successives faites au sein de cet important établissement d'instruction.  
Les amis des Anciens Elèves seront admis avec plaisir à cette visite familiale de l'Institut.

**STAT-CIVIL**

de ROUBAIX du 4 juin 1914  
Noces. — Mlle Léonide Legrand, rue Lavallée, cour Dupont, 3. — Antoinette Anthon, rue Ingres prolongée, maisons Carvois, 3. — Julien Dupire, rue Bell, 21. — Hubert Dupont, rue de Naples, 32.  
Noces. — Louis Tyvaert, 8 ans, rue de De lais, 2. — Louis Duhaillu, 2. — Alphonsine Thiers, 65 ans, sans profession, rue de l'Alma, 234.

**SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES.** — Les camarades participant au banquet de clôture du Congrès d'Armentières sont informés que, pour des raisons que chacun comprendra, le banquet est reporté à une date ultérieure, sans doute le 25 juin. Les retardataires sont priés de se hâter s'ils se décident ; adhésions jusqu'au lundi soir dernier délai, chez le secrétaire J. H. Hennequin, 7, Gr. Place, Croix.  
La commission des fêtes se réunira à dix heures, dimanche matin, chez Romain Vandewielle, salle des fêtes, pour étudier sur le terrain des dispositions à prendre pour la fête du patronage laïque.

**WASQUEHAL**

**AVIS aux amateurs de pigeons et aux colombophiles.** — A l'occasion de l'inauguration des Maisons ouvrières, il y aura 2 grands concours de pigeons, le dimanche 7 juin, à six heures du matin.  
Le premier concours, rue Pasteur ; l'inscription se fera chez Emile Depaape, et la distribution des prix chez Mme veuve Dubois. Le deuxième concours, rue Eug. Guillaume ; l'inscription se fera chez M. Lestivez, rue Eug. Guillaume, et la distribution des prix chez M. Dhooche, rue Eug. Guillaume. Il y aura vingt francs de prix à chaque concours.  
Deux grands concours de pigeons auront également lieu à la Fédération du Blanc-seau et à la Fédération « Les Indépendants », à Wasquehal.  
Un prix de cinquante francs sera donné à chaque Fédération. Un amateur ne pourra désigner un pigeon que dans l'une des deux Fédérations.

**MATERINITE MUNICIPALE.**

L'emploi de femme de service est vacant à la Maternité Municipale de Wasquehal.

**RETRAITES OUVRIERES.**

Les assurés nés en juin sont invités à apporter à la Mairie leur carte annuelle en cours.

**LA DUCASSE.**

Déjà de nombreux forains sont installés places de la République et Fénélon, et nul doute que si le temps se met de la partie, la Ducasse obtienne cette année son succès habituel.

**AVIS AUX MENAGERES.**

Le maître de Wasquehal informe les habitants que le service de l'ébouage se fera aujourd'hui vendredi au lieu de demain.

**WATTRELOS**

**LE REPOS HEBDOMADAIRE.** — Un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 28 août, autorise M. Henri Herrent, coiffeur à Wattrelos, à appliquer à son personnel le repos hebdomadaire le lundi au lieu du dimanche.

**TROP VITE.**

L'auto 330 D-8 ayant traversé toute la rue Carnot à une vitesse de 40 kilomètres à l'heure, à 15 heures, procès-verbal a été dressé contre son propriétaire par le brigadier de police Blain.

**ETAT-CIVIL DE WATTRELOS.**

4 Juin. — Décès. — Romane Cateau, 53 ans, sans profession, rue du Petit-Tourain (Maison Pollet).

**HEM**

**MENUISERIE EN FEU**

Six mille francs de dégâts.  
Le feu, communiqué par l'échauffement d'un moteur, a détruit un atelier de menuiserie exploité par M. Drouart-Pollet, place d'Henri. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élevaient à 6.000 francs. Grâce à la prompt intervention des pompiers, le sinistre ne s'étendit pas aux maisons voisines.

**LA FETE COMMUNALE.**

L'ouverture dimanche pour durer trois jours. Déjà les attractions s'installent sur la place. Comme les années précédentes, il y aura bal, café-concert et jeux divers.

**UN GARÇON BRASSEUR TOMBE ET SE BLESSE.**

Maurice Carlier, 17 ans, garçon brasseur chez Brasse et fils, est tombé en soulevant une rondelle et s'est fait une blessure au genou droit, il a reçu les soins du docteur Masure.

**ETAT-CIVIL.**

Décès. — François Versluis, 80 ans, rentier.

**LILLE**

**Un conflit dans la briqueterie**

IL EST TERMINÉ  
Nous avons tenu nos lecteurs au courant du conflit créé par la décision de quelques patrons briquetiers qui, se prétendant en butte aux vexations de l'inspection du travail, avaient informé les entrepreneurs de maçonnerie qu'ils allaient fermer leurs chantiers.  
D'après part, en réponse à cette information, nous avons publié une interview avec M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail.  
Aujourd'hui, nous recevons des fabricants de briques, auxquels nous faisons allusion plus haut, la lettre suivante que les intéressés nous demandent de publier :  
« Monsieur le Président de la Chambre syndicale de Maçonnerie.  
« Monsieur,  
« Devant la proposition d'entente qui nous a été faite par l'Administration, nous nous sommes empressés de vous informer que nos livraisons de briques reprendront demain, vendredi 5 courant.  
« Nous espérons que d'ici samedi prochain, cette entente sera définitivement établie, afin de nous permettre de continuer régulièrement et normalement nos fournitures la semaine prochaine.  
« Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.  
« Pour le Comité des fabricants de briques, Ph. BERGER.  
« Voilà donc un conflit solutionné.

**Pour la correctionnelle**

Un bécanier  
Le nommé Etouard De Vilger, 27 ans, journalier à Lille, déroba le 19 mai une bicyclette appartenant à un Belge, M. Maurice Legrand, passage à Lille. Il sera jugé à l'audience du 13 juin. Ainsi en décide M. le Juge d'instruction Delaë.

**Quatre voleurs de métaux**

On trouva dans sa charrette 150 pulvérisateurs en bronze, d'une valeur totale de 1.800 francs, provenant d'un vol commis chez M. Keister, rue Fourrière, à Valenciennes, le 25 mai. Le malfaiteur qui avait également dérobé sa baladeuse, au préjudice de M. Hugo, déclare se nommer Hector Debaeye, 46 ans, mécanicien, demeurant rue de Wazemmes, 161. Il avait avoué commis ce vol en compagnie de trois complices qui furent arrêtés plus tard.

Ce sont les nommés Charles Peeters, 27 ans, manœuvre de maçon, 207, rue des Postes ; Albert Becaert, 23 ans, cordonnier, 35, rue des Sarrasins ; et Jean Diétrich, 31 ans, journalier, rue Magenta, 33 bis.  
Le gendarme a été invité par M. Delaë à s'expliquer, le 13 juin, devant les juges.

**Deux rôdeurs de remparts**

Nous avons relaté, dans notre numéro du 11 mai, l'agression dont avait été victime, dans les remparts, près de la porte de Gand, la nommée Marie Isambourg, 26 ans, fille soumise sans domicile fixe. On sait qu'elle fut dépourvue d'un quartant de sous et frappée en outre d'un coup de couteau à la cuisse.  
Ses agresseurs : Georges Bekaert, 28 ans, journalier (en fuite), et Amoris Albert, 23 ans, également journalier, demeurant 12, rue Jacques-Lefèvre, seront jugés le 13 juin.

**Le VIIe centenaire de la bataille de Bouvines**

L'ODEON A LILLE  
Le programme des fêtes du VIIe centenaire de la bataille de Bouvines comporte, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, deux représentations de gala avec les concours de la troupe du Théâtre National de l'Odéon. Le premier de ces représentations, aura lieu le 27 juin, au Grand Théâtre de Lille. On jouera : « Comme les feuilles », du célèbre auteur italien Giuseppe Giacomini (traduction de Mlle Darzensin).  
On peut se procurer des cartes, au siège de l'Odéon, 56, rue Inkermann, à Lille.  
Le deuxième de ces représentations se monte à 832 fr. 25, ce qui nous donne actuellement un total général de 21.229 fr. 80.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**

**RONCHIN**

**Broyé par un express**

Le cadavre du cantonnier est transporté à son domicile.  
Le garde-champêtre Grière, accompagné du chef d'équipe Dussart et de deux cantonniers du chemin de fer, s'est rendu hier matin à 11 heures, à l'établissement des Souds et Muel, où avaient été déposés les restes du corps du cantonnier Elie Faes, tamponné mercredi matin par l'express de Paris-Lille.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**

**ORGHES**

**VOI EN GARE.** — Des malandrins ont emporté en gare, deux colis de linges d'une certaine valeur. La gendarmerie est sur leurs traces.

**AIX**

**LA POMPE ET LA PLAQUE.** — Francis Marthacq, jeune garçon dont les quinze ans ignorent le mariage, avait été engagé par son père, le cultivateur de Glacelle, à acheter la pompe et la plaque d'identité. Il a porté plainte.

**FLINES-LEZ-RACHES**

**LA MORT DU COCHON !**  
Le brave Fichelle, dit « Dragon », ouvrier charbonnier à Raches, a été tué par son cochon. Le cochon qui se trouvait dans le jardin de Fichelle, dit « Dragon », en allant donner la paille à son cochon, qu'il appelait « Nestor », eut de refermer la porte du local où se trouvait le cochon, et le cochon, se donna un coup de liberté. Fichelle, dit « Dragon », essaya bien, par tous les moyens de faire rentrer son cochon là où il n'aurait jamais dû sortir. Seulement, d'après Fichelle, dit « Dragon », le cochon était subitement furieux. Il se mit à charger Fichelle, dit « Dragon », et, à la vérité, nous pouvons dire que celui-ci ne dut la vie qu'à sa prompt réaction. Il assailla le cochon et sans l'aide d'un remora, la planta dans le flanc de « Nestor », qui passa ainsi de vie à trépas.  
Ainsi finit « Nestor », le cochon de Fichelle, dit « Dragon ».

**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI**

**GAUDRY**

**Un ouvrier mort du tétanos**

Il y a quelques jours, Paul Lancelle, cultivateur, âgé de 45 ans, tailleur, chez MM. Louis et Victor Dupousson, fabricants de toiles, rue Nationale, à Gaudry, est descendu de son charretier, et se pencha sur une broche tombée par terre et qui, probablement, s'était rouillée. Cette dernière pénétra assez profondément dans la plante du pied du cultivateur.  
Celle piqûre détermina peu après le tétanos et Lancelle décéda au milieu d'atroces souffrances, malgré les soins dévoués du docteur. Les ossements du malheureux tailleur ont eu lieu jeudi dernier.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**PONT-SUR-SAMBRE**

**Un enfant écrasé**

Un petit garçon de 12 ans, Alexis Pater, a été écrasé hier vers 4 heures après-midi sur la chaussée Brunehaut, entre Pont-sur-Sambre et Hargnies, par une automobile conduite par le conducteur A. pris la fuite. On n'a pu savoir son nom.

**LOUVROIL**

**Un enfant dans l'eau bouillante**

Mercredi après-midi, Mme Moyaux, cabaretière, rue Doriérot, avait imprudemment posé à terre une lessiveuse remplie d'eau bouillante. Pendant une courte absence, son jeune fils, Aurélien, âgé de 3 ans, s'assit sur le couvercle de la lessiveuse qui bascula malheureusement et fit tomber l'enfant dans la liquide bouillante. Le gendarme a été très gravement blessé et son état inspire les plus vives inquiétudes.

**LE QUENOY**

**MORDE PAR UN CHEVAL.** — Hier matin, à 10 heures, une voiture attelée d'un cheval arriva de Louvignies, vers Le Quenoy, dirigée par Mme Huvet, à Louvignies. Arrivé près de la gare, le cheval se mit à bruler la machine, et reculer vers le fossé d'empresse de la saisi à bride. Mal lui en prit car le bide le mordit profondément au bras, pendant qu'il se débattait dans le fossé de devant dans le poitrail. Le cantonnier relevé sur le côté, souffrit des corps reçus. Quant au cheval, il brisa harnais et brancards et fut difficilement maîtrisé.  
Huvet en fut quitte pour la peur grâce au dévouement de M. Gilard, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

**DOUA**

**Un fort Chabrol**

DEPUIS TROIS JOURS, UN MALHEUREUX LOUAGIER QUI ON VUET EXPLUSER RESTE BARRICADE DANS SA DEMURE ET RESISTE A TOUTES LES SOMMATIONS.

Depuis deux jours Dornigies a son fort Chabrol. Un locataire d'une maison de la Cour Deleury, sommé de quitter son habitation, s'est barricadé chez lui et refuse énergiquement d'obtempérer aux sommations qui lui furent faites par un huissier, et d'aller porter ailleurs ses pénates.  
Entrepreneurs-nous de dire que ce locataire récalcitrant, nommé Fiddle Cauchy, n'est nullement un « ennemi des lois ». C'est tout simplement un pauvre homme, fort malheureux, qui ne veut qu'échapper sur ap

lamentable situation, l'attention de M. Out-de-Droit.

**UN MENAGE DE MISEREUX**

Nous avons pu interviewer et voici ce que nous a dit :  
« Depuis longtemps il m'est impossible de travailler, à la suite d'une blessure reçue au fond, pour laquelle je touche une pension de 60 francs par an — (je ne pouvais demander davantage, étant depuis trop peu de temps aux Mmes de l'Assistance, lorsque m'arriva l'accident qui m'empêcha de gagner ma vie).  
« Ma pauvre femme gagne péniblement de quoi nous empêcher tous deux de mourir de faim, en s'étendant à des travaux mal payés de repassage !  
« Nous avions un fils, Georges, qui travaillait à la verrerie de Dornigies et subissait nos besoins... Il a été appelé au régiment, à vingt ans, en décembre dernier.  
« Nous avons fait ce que nous avons pu... Nous aurions bien voulu payer le propriétaire mais c'est à peine si ma femme, seule valide, aigne de quoi manger... une fois sur deux !  
« Nous avions espéré toucher l'indemnité de 0,75 accordée aux parents nécessiteux dont les fils sont sous les drapeaux. On a pas jugé bon de nous la donner... Cela, pourtant nous permettrait de payer notre petitoyer... Mais que voulez-vous ? Je n'ai plus rien qu'un morceau d'indemnité. Mais je veux protester à ma façon... Ma femme et moi nous allons nous trouver sansabri... et nous sommes trop vieux pour concher sous les ponts !  
« M. Cauchy s'est donc barricadé chez lui. Voilà trois jours qu'il vit en état de siège.  
« Ne serait-il pas possible d'aller à ces pauvres gens, bien dignes d'intérêt, le modeste secours qui leur permettrait d'attendre sans mourir de faim, le retour du gas qui fait ses trois ans ?  
« Espérons qu'une solution heureuse interviendra incessamment et que le petit poupin qui fait son devoir au 5e chasseurs à cheval à Chalon, sera sous peu rassuré sur le sort de « ses vieux » !  
R. M.

**PAS-DE-CALAIS**

**POUQUERIES-LEZ-LEZ**

**Arrestation d'un satyre**

Un sieur Salingue Pierre, 47 ans, a été arrêté par la gendarmerie sous l'inculpation d'outrages aux mœurs. Ayant renoncé dans un certain temps à la garde de son fils, il entra dans le bureau de la Justice de Paix, le 12 ans, l'entraîna dans un champ de seigle et se livra à des actes qui auraient pu se terminer par de graves violences, quand l'intervention de deux hommes qui avaient vu la scène, empêcha Salingue de continuer. Il fut tué, mais la gendarmerie le retrouva dans le champ pour satisfaire un besoin naturel. Ces explications ont paru insuffisantes et Salingue a été détenu au parquet.

**Un mineur se casse les jambes**

Un grave accident est survenu hier à la fosse n° 2 des mines de Lévin. Une cage s'étant déquadrée dans un bœuf qu'on était en train de remettre en place. A un moment donné, l'ouvrier Hubert Ergio, voulut passer une clef au-dessous d'un boulon, dans ce mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans le bœuf dont le fond se trouva à quatre mètres plus bas. On le releva en plein état. Il avait en effet les deux jambes brisées et un pied luxé.  
On l'a transporté d'urgence à l'Hôpital de Lez.

**BILLY-MONTIGNY**

**A L'OMBRE.** — Caillen Denis, 29 ans, vertu d'un été arrêté par les gendarmes en descendant à 6 jours de prison pour bris de clôture.

**CALAIS**

**Une jeune désespérée**

Hier soir, vers 9 heures, une jeune fille, Anna Hénon, orpheline de père et de mère, âgée de 16 ans, en service chez les époux Baudouin, cultivateurs, rue de Glacelle, ayant conçu un vif chagrin d'avoir dû quitter sa place, se rendit chez sa mère, la dame Delvaert, âgée de 26 ans.  
« Vous prétendez qu'elle désirait se recueillir un peu, elle se rendit dans la chambre à coucher, puis, ayant pris une fiole remplie d'alcool camphré, la jeune fille porta à ses lèvres et en absorba une gorgée.  
« Elle dut s'arrêter sous l'empire de la douleur, l'alcool lui brûlant la gorge.  
« Ses gémissements, Mme Delvaert s'empressa d'accourir pour voir ce qui se passait. Comprenant à quel mobile avait obéi la jeune fille, elle lui donna les premiers soins et alla chercher un bol de lait pour lui en faire absorber le contenu. Mais, tandis qu'elle entrebâillait le dos tourné, Anna avala un bidon de pétrole déposé dans le bas d'une armoire entaillée, en but une gorgée. Mais elle fut prise aussitôt de nausées, ce qui l'empêcha d'en boire davantage.  
« On attribue cette tentative de suicide au chagrin éprouvé par la perte de sa place. M. Boudouin fut transporté au 3e arrondissement, ayant été avisé de ce fait, pris M. le docteur Oudar d'aller donner ses soins à la jeune fille.  
« Elle fut admise à l'Hôpital de Saint-Pierre où elle fut admise d'urgence.

**LE MEETING DE L'A. G. des P. T. T.**